

## Le 14 juillet 1940 à Vichy

### Les métamorphoses de la fête nationale

Depuis 1880, le 14 juillet célèbre à la fois le souvenir de la prise de la Bastille en 1789 et celui de la Fête de la Fédération de 1790. Il est devenu le moment où l'on honore la République et ses valeurs, mais aussi l'unité de la Nation rassemblée autour d'un régime qui, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reçoit le soutien de la majorité des Français et s'enracine dans la culture politique du pays. Le 14 juillet 1919 lui a ajouté un autre sens, celui de la Nation victorieuse, incarnée par ses poilus défilant sur les Champs Élysées. Le 14 juillet 1939 célébrait quant à lui le cent-cinquantième anniversaire de 1789, à Paris mais aussi dans les provinces où les préfets présidaient les cérémonies commémoratives, en rendant hommage aux héros de la Révolution, ce que fit par exemple Jean Moulin en mémoire de Marceau à Chartres.

Quel sens donner à cette fête en 1940 ? La Nation, victorieuse en 1919, vient de subir la plus grande défaite de son histoire ; son territoire est occupé. Quatre jours avant la fête nationale, le 10 juillet, les parlementaires ont, en confiant les pleins pouvoirs constitutionnels à Pétain, supprimé de fait la République<sup>1</sup>. Ce même Pétain vient de se proclamer chef de l'État et, outrepassant le mandat qui lui a été donné par l'Assemblée Nationale, de se doter de tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire. Le régime républicain est rendu responsable du désastre ; ses faiblesses sont dénoncées : insuffisances de l'exécutif, excès du parlementarisme. L'idéal des Lumières, fondement de l'héritage révolutionnaire est remis en cause ; le catholicisme le plus traditionnel, adversaire de toujours de la République, se retrouve en position de force. Bref, le 14 juillet ne peut, en 1940, être célébré officiellement de la même façon que les années précédentes, même si dans l'intimité des consciences, certains ont pu en avoir la nostalgie.



Le Progrès de l'Allier 13 juillet 1940

AD Allier JAL 101-100  
archives.allier.fr/ark:/84133/a011552892905LwVa  
38/1/1

Le régime, dont la marge de manœuvre est limitée par l'occupation de la zone Nord, doit en quelques jours, élaborer une stratégie commémorative qui tienne compte des nouvelles réalités. Il souhaite conserver une célébration de cette date à laquelle les Français sont attachés. Le simple fait de maintenir des cérémonies exprime, pour les nouveaux dirigeants, une volonté de manifester leur souveraineté, fut elle très relative et parfois illusoire.

Mais ceux-ci sont placés devant une gageure : célébrer un événement dont les valeurs sont à l'opposé des leurs et de celles d'un occupant qui pourrait interdire toute velléité d'indépendance. Il n'est donc évidemment pas question de défilé militaire selon les modalités habituelles. L'armée française en partie démobilisée depuis l'armistice, réduite à 100 000 hommes, privée d'une partie de son matériel, ne saurait exhiber publiquement sa situation piteuse.

Pas de manifestation d'envergure à l'Arc de Triomphe ; le chef de l'État ne peut s'y rendre en l'absence d'accord de l'occupant. Pas question d'honorer 1789. Pas de réjouissances populaires avec bals et flonflons. Pas d'hommage aux vainqueurs de 1918, que l'occupant ne pourrait accepter.

Le 14 juillet voit donc son sens changer. Une circulaire du ministère de l'Intérieur en date du 10 juillet en définit l'organisation. Il devient une cérémonie du deuil (deuil des morts aux combats de mai et juin, deuil de la patrie occupée) et une cérémonie d'expiation pour les fautes qui auraient conduit le pays dans la

<sup>1</sup> Ce même jour, 14 juillet 1940, après les cérémonies, Albert Lebrun vient faire ses adieux à Pétain, avant de quitter le Pavillon Sévigné et Vichy, puis de gagner Vizille, sa résidence familiale. Le départ, peu glorieux, du dernier président de la III<sup>e</sup> République, le jour même de la fête nationale, témoigne bien de l'état de désarroi du personnel politique. Lebrun, vient respectueusement s'incliner devant celui qui le chasse, mais continue à respecter les usages protocolaires, comme s'il s'agissait d'une passation de pouvoir selon les normes habituelles.

situation où il se trouve. Les enfants des écoles sont conviés par le ministre de l'Education Nationale à un temps de recueillement et, anticipation de la Révolution Nationale, à se préparer à relever la patrie, par le travail et la discipline. « *En raison des circonstances* », dit la circulaire, [...] *la loi de 1904 sur les jours fériés ne s'applique pas* ».

Ce sont donc des cérémonies lugubres qui succèdent aux réjouissances des années précédentes, des réunions tenues sur le registre de la pénitence en lieu et place de l'exaltation lyrique des idéaux républicains. Le 14 juillet 1940 tient plus de la cérémonie funéraire et du retour morose sur soi que de la réunion festive tournée vers l'avenir.

Qu'en est-il à Vichy, devenu capitale provisoire, où la cérémonie commémorative prend donc un relief inhabituel, du fait de la présence du chef de l'Etat ? La cérémonie se déroule en deux temps :

- Une messe à l'église Saint Louis. Notons que ce qui fut auparavant la fête de la République commence par une cérémonie religieuse. Alors que le pouvoir est installé depuis seulement quelques jours, le signal adressé à l'Eglise catholique est sans ambiguïté. Il s'agit de montrer que le nouveau régime rompt avec la politique de laïcisation menée depuis le 19<sup>e</sup> siècle, d'en finir avec « la France sans Dieu » et faire apparaître l'Eglise catholique comme une force d'encadrement indispensable pour une société en désarroi. Avant même que des mesures législatives aient été prises, le fait de célébrer une messe le 14 juillet est une indication qui montre la voie qui sera suivie, à la grande satisfaction des hiérarques de l'Eglise de France, qui applaudissent (Le Cardinal Gerlier, primat des Gaules va jusqu'à affirmer : « *Pétain c'est la France, la France c'est Pétain* »). Accueilli à 9 heures par l'abbé Paul Chevrier, curé de Saint Louis, Pétain, en grand uniforme, médaille militaire sur la poitrine, est au premier rang de cette messe, dans le chœur. C'est sa première sortie depuis son arrivée à Vichy le 1<sup>er</sup> juillet. Il y est accompagné par les membres du gouvernement ; Pierre Laval en tête, Weygand, Baudoin, Alibert, Marquet, Pietri, Bouthillier, Mireaux, Lemery, Ybernégaray. Jeanneney et Herriot, les présidents des deux chambres, ne sont pas présents, mais sont représentés par leurs directeurs de cabinet (Herriot participe à la cérémonie à Lyon, dont il est maire). De nombreux ambassadeurs assistent à la cérémonie (Lequerica y représente l'Espagne, De Sousa Dantas le Brésil) sous la houlette du Nonce apostolique, Valerio Valeri. Le maire de Vichy, Pierre Victor Léger est également présent. L'on notera que la participation de plusieurs de ces personnalités relève davantage du devoir politique que de l'engagement spirituel ; c'est le cas de Pétain lui-même, dont la ferveur catholique avait jusque-là été peu apparente, ou de Laval dont les penchants spirituels avaient été peu explicites. Il s'agit donc bien d'une prise de position politique qui vise à montrer l'importance d'une force d'encadrement pour un pays menacé d'effondrement.

La messe est présidée par l'évêque de Moulins, Mgr Gonon et par celui de Chalons-sur Marne, Mgr Tissier. Elle est célébrée par le chanoine Lucien Polimann. Celui-ci n'a pas été choisi au hasard. Originaire de la région de Verdun, où il a combattu en 1916, il est député de la Meuse, s'est signalé par ses combats contre la politique de laïcisation menée par le Cartel des gauches en 1924, puis contre la franc-maçonnerie en 1935, s'est engagé dans les Croix de Feu puis le PSF, et vient le 10 juillet de voter en faveur des pleins pouvoirs constitutionnels. Il a combattu dans l'armée française en mai et juin et a notamment participé aux combats de Moulins, avec le 294<sup>e</sup> RI, faisant sauter un pont sur l'Allier, retardant ainsi de quelques heures l'avancée des troupes allemandes. Ce prêtre-soldat, soutien de Pétain, est donc une incarnation de la foi et du courage, représentatif des valeurs que Vichy veut désormais promouvoir<sup>2</sup>. A la fin de la cérémonie, retentit la sonnerie aux champs puis le « De Profundis » devant Pétain agenouillé sur un prie-Dieu.

- Une cérémonie aux monuments aux morts. Dès la fin de la messe, Pétain se rend à pied place des Nations, par la rue du Casino. A côté du monument, un mât est dressé, portant un drapeau tricolore barré d'un crêpe. La garde, qui continue curieusement à être dénommée républicaine<sup>3</sup> joue la Marseillaise, à la suite de quoi Pétain dépose une gerbe d'hortensias bleus et rouges. Le maire,

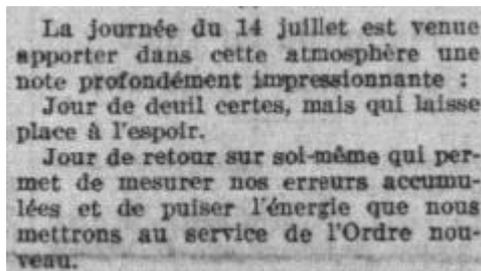
---

<sup>2</sup> L'on notera que dans les années trente, le chanoine Lucien Polimann fréquente le « 104 » rue de Vaugirard, où séjourne le jeune François Mitterrand, qui l'accompagne à plusieurs reprises à la Chambre des Députés.

<sup>3</sup> Pendant quelques mois, beaucoup d'institutions continuent à être qualifiées de républicaines. Ainsi le Journal Officiel jusqu'en janvier 1941. La « dérégularisation » est progressive....

Pierre-Victor Léger, fait de même. Après une sonnerie aux morts, commence, aux accents de Sambre et Meuse, un bref défilé exhibant des drapeaux « cravatés » de crêpe ; il est composé de gendarmes, de fusillés marins, d'aspirants que la presse décrit comme ayant « les traits tirés ». Pétain regagne l'hôtel du Parc en automobile (la distance n'est pourtant que 300 mètres), sous les vivats de la foule. Devant les demandes de celle-ci, Pétain apparaît au balcon, en civil. Selon *l'Action Française* du 17 juillet un incident vient troubler la cérémonie : un homme de haute taille est hué par la foule. On l'a pris pour Léon Blum<sup>4</sup>!

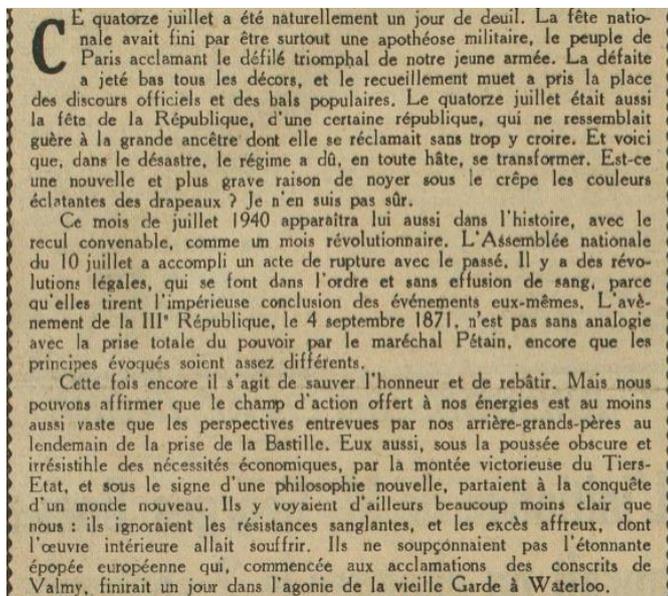
La cérémonie s'est déroulée sans discours et n'est accompagnée d'aucune réjouissance ; *L'Œuvre*, dans son édition du 15 juillet, décrit « des cérémonies funèbres qui remplacent cette année les habituelles fêtes joyeuses qui marquaient la commémoration de la fête nationale ». Comme l'écrit, sous un titre sans ambiguïté « *L'Ordre nouveau* », l'éditorialiste de *l'Avenir du Plateau Central*<sup>5</sup>, Maurice Vallet, « l'on pensa peu à la prise de la Bastille », mais plutôt, « à réprouver les erreurs expiées et à s'orienter vers les vérités qui doivent les réparer »<sup>6</sup>. *La Croix* reprend la même thématique :



La journée du 14 juillet est venue apporter dans cette atmosphère une note profondément impressionnante :  
Jour de deuil certes, mais qui laisse place à l'espoir.  
Jour de retour sur soi-même qui permet de mesurer nos erreurs accumulées et de puiser l'énergie que nous mettrons au service de l'Ordre nouveau.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k444004c/f1.item>

Même *L'Œuvre* sous la plume de Marcel Déat, qui croit encore à cette date, pouvoir jouer un rôle clé, publie le 15 juillet un éditorial conforme à la ligne officielle et se montre modéré dans sa critique, regrettant que, par la critique de la III<sup>e</sup> République, l'on efface la référence à 1789, « *en noyant sous le crêpe les couleurs des drapeaux* » :



**C**E quatorze juillet a été naturellement un jour de deuil. La fête nationale avait fini par être surtout une apothéose militaire, le peuple de Paris acclamant le défilé triomphal de notre jeune armée. La défaite a jeté bas tous les décors, et le recueillement muet a pris la place des discours officiels et des bals populaires. Le quatorze juillet était aussi la fête de la République, d'une certaine république, qui ne ressemblait guère à la grande ancêtre dont elle se réclamait sans trop y croire. Et voici que, dans le désastre, le régime a dû, en toute hâte, se transformer. Est-ce une nouvelle et plus grave raison de noyer sous le crêpe les couleurs éclatantes des drapeaux ? Je n'en suis pas sûr.

Ce mois de juillet 1940 apparaîtra lui aussi dans l'histoire, avec le recul convenable, comme un mois révolutionnaire. L'Assemblée nationale du 10 juillet a accompli un acte de rupture avec le passé. Il y a des révolutions légales, qui se font dans l'ordre et sans effusion de sang, parce qu'elles tirent l'impérieuse conclusion des événements eux-mêmes. L'avènement de la III<sup>e</sup> République, le 4 septembre 1871, n'est pas sans analogie avec la prise totale du pouvoir par le maréchal Pétain, encore que les principes évoqués soient assez différents.

Cette fois encore il s'agit de sauver l'honneur et de rebâtir. Mais nous pouvons affirmer que le champ d'action offert à nos énergies est au moins aussi vaste que les perspectives entrevues par nos arrière-grands-pères au lendemain de la prise de la Bastille. Eux aussi, sous la poussée obscure et irrésistible des nécessités économiques, par la montée victorieuse du Tiers-Etat, et sous le signe d'une philosophie nouvelle, partaient à la conquête d'un monde nouveau. Ils y voyaient d'ailleurs beaucoup moins clair que nous : ils ignoraient les résistances sanglantes, et les excès affreux, dont l'œuvre intérieure allait souffrir. Ils ne soupçonnaient pas l'étonnante épopée européenne qui, commencée aux acclamations des conscrits de Valmy, finirait un jour dans l'agonie de la vieille Garde à Waterloo.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k46216947.item>

<sup>4</sup> Ce journal est le seul à faire état de cet incident. On peut donc émettre quelques réserves. Il est certes plausible, vraisemblable, mais le journal s'en réjouit tellement que l'on peut se demander s'il ne l'a pas quelque peu exagéré...

<sup>5</sup> Ce journal de Clermont-Ferrand a été durant l'avant-guerre le porte-parole de la droite conservatrice. Fondé par Ambroise Dumont en 1896 sous le titre *L'Avenir du Puy de Dôme*, il est dirigé depuis 1919 par son épouse Gabrielle, née Beaubreuil, fortement engagée dans la vie politique départementale. En 1927, elle a confié la direction politique du journal à Jacques Bardoux, sénateur du Puy de Dôme.

<sup>6</sup> *L'Avenir du Plateau Central*, 15 juillet 1940.

Cette cérémonie, brève et sans éclat, est construite sur un format minimal qui ne risque guère de mécontenter l'occupant. Aucune gloriole militariste, aucune marque d'anti germanisme, aucune référence à des valeurs républicaines. Aucun risque que cette manifestation de sous-préfecture puisse en quelque façon que ce soit rappeler l'éclat des cérémonies habituelles à l'Arc de Triomphe. Elle est d'abord une cérémonie funéraire, de deuil et de recueillement : la sonnerie aux morts, le crêpe sur le drapeau montrent que les temps ne sont pas aux déclarations sonores de patriotisme.

Pour autant, quelques ambiguïtés demeurent. Si le sens du 14 juillet est modifié, il n'empêche qu'il est maintenu, ce qui n'était pas acquis et suscite l'ire de certains mouvements ou organes de presse, tels *Je suis Partout*. Il maintient même quelques symboles ; le drapeau tricolore, qu'il n'a jamais été question d'abandonner, mais aussi la Marseillaise qui pourrait apparaître comme un brûlot révolutionnaire et nationaliste. On ne sait quelle partie de la Marseillaise est jouée le 14 juillet à Vichy. L'on sait, en revanche, que le Maréchal va bientôt faire expurger certaines strophes de l'hymne national et le réduire aux strophes 1 et 4, ce que l'on va appeler La Marseillaise du Maréchal.

Enfin, mais nous n'avons aucune indication à ce sujet, l'on peut s'étonner qu'un gouvernement qui vient de détruire la République, vienne célébrer la fête de la Nation devant un monument dont tous les attributs sont éminemment républicains : la victoire ailée qui orne la grande stèle est un copié-collé de l'appel des volontaires de Rude à l'Arc de Triomphe dont le caractère héroïsant aurait pu déplaire à l'occupant ; le sculpteur Plas, qui a réalisé le monument, y a intégré le monogramme RF, certes discret, mais que les organisateurs n'ont pas pu ne pas voir. Comment expliquer ces ambiguïtés ? Précipitation dans l'organisation de la cérémonie ? Une sorte de double jeu de certains membres du nouveau pouvoir ? On ne sait, mais il nous semble que la première hypothèse a plus de réalité que la seconde.

**L'ORDRE NOUVEAU** **Un 14 Juillet de deuil et d'espoir**

*Partout la Fête nationale a gardé son caractère d'hommage aux morts de la guerre et d'espérance dans les destinées de la France*

Ce 14 juillet a pris le sens voulu par le gouvernement, d'une cérémonie strictement et pleinement nationale, où ne trouveront place que le souvenir des morts de la guerre perdue et la résolution de relever la France dont ils ont gardé l'honneur.

On pensa peu à la prise de la Bastille. Mais dans le recueillement des églises où le décor évocateur des monuments funéraires des autres batailles, l'esprit et le cœur s'accorderont pour réprocher les erreurs expiées et s'orienter vers les vérités qui les doivent réparer.

C'est le propre des heures d'épreuves indicibles que nous vivons, qu'elles nous fient tout de suite dans la méditation de leurs causes et de leurs remèdes, dès que le train obsédant de la vie reprise nous permet de nous recueillir, ne fut-ce qu'un instant.

Au départ pour un avenir, dont un gouvernement né du salut public et consacré à son service a déjà dessiné les lignes essentielles, cette domination par des commémorations austères d'une journée, l'an passé encore, occupée de gaietés simples et de frivolités cordiales, est bien symbolique. Elle signifie que rien ne doit plus nous détourner des devoirs individuels et collectifs dont l'accomplissement, seul, assurera le redressement de la patrie. En résumé, il s'agit de se résoudre à penser juste, seule manière de bien agir.

La chose est moins simple qu'il ne paraît, car nous avons contracté de bien mauvaises habitudes. Personne ne croit que la reconstruction autoritaire de l'Etat suffira à tout remettre en place. Elle permettra seulement de créer le climat assaini dans lequel la France retrouvera le rythme d'une vie fortifiée. Le soin qu'apporte le nouvel Etat à se recueillir dans les meilleures traditions sociales et spirituelles temporelles montre qu'il désire...

**DANS LES ETATS SOUS MANDAT**  
 Beyrouth, 14 juillet. — En ce 14 juillet, dans les Etats sous mandat, toutes les communautés ont communié dans des cérémonies qui ont rapproché dans un pieux souvenir les Libanais et les Français unis par des traditions séculaires.

A Beyrouth, le haut commissaire, le général Mittelhauser et le président de la République du Liban ont déposé une gerbe au monument aux morts, avant d'assister à la messe officielle.

**A L'ETRANGER**  
 Des cérémonies, auxquelles se sont associées les colonies françaises locales, et que présideront nos représentants se sont déroulées à Budapest, Berne, Genève.

**A ORAN**  
 Oran, 14 juillet. — Dans la petite église de Mers-el-Kebir une cérémonie religieuse a été célébrée à la mémoire des marins victimes des deux agressions anglaises.

Les autorités maritimes, militaires et civiles, ainsi que des délégations de marins, y assistaient.

Cette cérémonie a été suivie de deux autres : l'une au cimetière, où des détachements en armes du « Provençe » du « Dunkerque » et du port ont rendu les honneurs aux marins enterrés dans le cimetière ; l'autre au port, où des gerbes de fleurs ont été jetées à la mer, qui garde encore dans ses flots de nombreux marins.

Des prières ont été récitées par les aumôniers de la marine.

**A TUNIS**  
 Tunis, 14 juillet. — La fête nationale s'est déroulée à Tunis dans le recueillement et la dignité.

**Les cérémonies à Vichy**  
 Vichy, 14 juillet. — La fête nationale du 14 juillet a été célébrée ce matin, à Vichy, par de simples et émouvantes cérémonies, auxquelles ont participé le maréchal Pétain, les membres du gouvernement et de nombreuses notabilités.

**A l'Eglise Saint-Louis**  
 A 9 heures a lieu à l'église Saint-Louis l'office religieux consistant

Les fusiliers marins défilent devant le maréchal Pétain. (Photo Léon Gendré.)

LA S  
 Anti  
 disco  
 natio  
 levé  
 bran  
 natio  
 Il  
 En  
 mon  
 prés  
 timp  
 mais  
 tous  
 ses  
 La  
 ple t  
 pou  
 pend  
 de s  
 les a  
 qu'a  
 So  
 tam  
 regu  
 De  
 fond  
 dést  
 LA  
 A  
 séa  
 M.  
 au  
 fra  
 noi  
 —  
 dir  
 tou  
 rie  
 su  
 co

**L'Avenir du Plateau Central 15 juillet 1940**

L'année suivante, le 14 juillet 1941, une nouvelle cérémonie a lieu à Vichy. Elle fait l'objet d'une préparation plus poussée que celle de l'année précédente. Darlan adresse aux préfets des instructions très précises et le 12 juillet, Pétain lui-même prononce à la radio une allocution dans laquelle il demande que

soient privilégiés « *le recueillement et l'émotion sur l'agitation de la rue et le divertissement des spectacles* ». Le secrétariat à l'Information, dirigé par Paul Marion, déclare qu'il s'agit « *d'en transformer le symbole comme pour les autres fêtes* ». Il appelle à se recueillir devant la mémoire des morts au combat, lors des deux guerres. Mais d'autres sens y sont ajoutés ; le 14 juillet devient la fête de l'unité, avec discours, conférences mobilisant le thème de l'unité nationale. Enfin, les plus maréchalistes se souviennent que c'est le 13 juillet 1940 que Pétain s'est proclamé officiellement chef de l'Etat ; la cérémonie célèbre aussi ce premier anniversaire. Elle est pourtant des plus simples ; il ne semble pas y avoir eu de messe, un rassemblement est organisé devant le monument aux morts. Selon le *Journal de Débats* (15 juillet 1941), si la foule est nombreuse, l'atmosphère dans Vichy reste celle d'un dimanche ordinaire. « *Le 14 juillet 1941, comme son prédécesseur de l'an dernier et peut-être mieux encore, se prêtait au recueillement et à la méditation.* »

1942 voit la portée de la cérémonie encore réduite. Pétain, accompagnée de Laval, Darlan et quelques ministres (Platon, Bonnafous) se rend de l'hôtel du Parc au monument aux morts, pour une courte cérémonie que le *Journal des Débats* décrit comme empreinte d'une « *sobre grandeur* ». Il regagne aussitôt sa résidence officielle et n'assiste pas à la messe à Saint Louis.

Il faut toutefois noter que si la commémoration officielle semble se rabougrir d'année en année, des formes de commémoration concurrentes se mettent en place de façon plus ou moins spontanée, exprimant un refus du régime en place et amorçant des comportements de résistance. Depuis Londres, le général de Gaulle, mais aussi des mouvements de résistance en territoire français, appellent à célébrer la République. Les services de l'Etat français s'inquiètent donc des manifestations projetées pour le 14 juillet 1942.

A Vichy, un incident est mentionné autour de la statue place de la République. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la statue (par une femme selon le rapport des Renseignements généraux, par un ancien combattant, mutilé de la guerre 1914-1918, selon le rapport de police). Un membre du Parti Populaire Français (PPF) de Doriot, M. Andraud, entouré d'une dizaine de militants collaborationnistes, vient enlever et piétiner ces fleurs. Quelques personnes hostiles à ce geste, s'interposent, bientôt rejointes par la foule qui sort du stade municipal. L'assistance, un millier de personnes selon la police, entonne alors la Marseillaise et les cris de "*Vive la France, vive la République, A bas les Fritz!*" sont lancés. La foule est dispersée par les gardiens de la paix.

Est-ce là l'une des raisons de la disparation de toute cérémonie en 1943 et en 1944 ? N'est-ce pas plutôt la conséquence de l'occupation totale du territoire après le 11 novembre 1942 ? En 1943, une note du préfet de l'Allier à ses services indique : « *En raison du deuil de la patrie, cette journée ne sera marquée par aucune réjouissance et ne comportera aucune cérémonie ni aucune manifestation publique ou privée* ».

Si Vichy a donc tenté de « recycler<sup>7</sup> » le 14 juillet, il n'y est que très ponctuellement parvenu. D'année en année, les cérémonies s'amenuisent, perdent en intensité, puis disparaissent. Pétain lui-même, n'y participe que de façon rapide en 1941 et 1942. Les circonstances imposent de les supprimer en 1943 et 1944. Le remodelage du 14 juillet autour du deuil et du recueillement est un échec ; ses appels à la repentance, à l'unité, sur mode de la mortification et de la flagellation, ne trompent pas une opinion qui se détache de la politique pétainiste dès 1941.

---

<sup>7</sup> L'expression est de Rémi Dalisson, *Les Fêtes de Vichy*, Biblis, 2007.